



RÉPARATION DE L'ÉLECTROMÉNAGER

AVEC PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE BR*

Valoriser en sécurité votre électroménager :
diagnostic, réparation et vente

OBJECTIFS

- Créer et/ou organiser un atelier de dépannage en électroménager
- Réaliser en sécurité ses interventions électriques
- Fiabiliser son diagnostic et réparer les pannes récurrentes
- Préparer son électroménager pour la vente

PROGRAMME

Module 1 : Les fondamentaux

- Bases de l'électricité
- Pièces détachées de l'électroménager

Module 2 : Préparation à l'habilitation électrique BR

- L'environnement électrique et ses spécificités
- Méthodes et consignations de la conduite d'opérations électriques
- Prévention des risques électriques
- Réactions en cas d'incident et d'accident

Module 3 : Gros électroménager (GEM)

- Sécurité et environnement : gestes et postures, aménagement du poste de travail, polluants
- Diagnostic et réparations : pannes les plus fréquentes, tests, etc.
- Préparation à la vente

Module 4 : Petit électroménager (PAM) et notions transversales

- Contenu du module 1 adapté au PAM
- Révisions et évaluation des acquis

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Formation en présentiel dans un atelier électro
- Alternance entre théorie, exercices pratiques et mise en situation en atelier
- Mise à disposition des contenus pédagogiques via la plateforme Moodle

ÉVALUATION

- Validation et évaluation des acquis tout au long de la formation : synthèse orale et reformulation
- Mise en situation et évaluation finale des acquis en réparation électroménager
- Questionnaire d'évaluation à chaud
- Remise d'une attestation de fin de formation et d'un avis de formation attestant des compétences acquises pour la délivrance de l'habilitation électrique BR

* L'habilitation est la reconnaissance par l'employeur ou la/le responsable de communauté de la capacité d'une personne placée sous son autorité à accomplir, en sécurité vis-à-vis du risque électrique, les tâches qui lui sont confiées. Avant d'être habilitée, la personne doit avoir été formée et avoir été déclarée apte par la médecine du travail. Source : INRS, Santé et Sécurité au Travail

ATTENTION : L'avis de formation validant le niveau HBR est nécessaire à l'employeur ou au responsable de communauté pour la délivrance de l'habilitation électrique, qui est obligatoire en atelier électro, notamment pour les tests réalisés avec branchement sur le secteur.

PUBLIC

Tout·e acteur ou actrice du Mouvement **en activité** dans un **atelier électro**

PRÉ-REQUIS

- Avoir un niveau B1 en français
- Connaître les 4 opérations de base
- Engagement du groupe à permettre au stagiaire de mettre en pratique les apprentissages des modules lors de ses retours dans son groupe entre les modules
- Avoir un vif intérêt pour le secteur de l'électricité

DURÉE

3 à 4 jours en présentiel
par module soit 15 jours en totalité

NOMBRE DE STAGIAIRES

De 4 à 6 stagiaires maximum

TARIF

Inter groupes (cf. CGV)
Prise en charge par Emmaüs France des frais pédagogiques et repas du midi.
Réservations et frais annexes à la charge des groupes : hébergement, transports, repas du soir.



**DATES, LIEUX,
INSCRIPTION EN LIGNE**